

EXTRAITS

DES CONVENTIONS PLURI-ANNUELLES D'OBJECTIFS EN COURS 2010-2012

L'ensemble de ces sept associations et fédérations de solidarité couvrent pratiquement l'ensemble des champs des personnes en situation d'exclusion sociale et culturelle.

Plus de 4 millions de gens peuvent ainsi, par le biais des actions culturelles conduites par ces structures, bénéficier de ce droit à la culture que justifie leur seule présence sur le territoire français.

Les 7 associations et fédérations nationales de solidarité en Conventions pluri-annuelles avec le ministère de la Culture et de la Communication :

POPULATIONS EN SITUATION DE PAUVRETE

- 1- Le Secours populaire
- 2- ATD ¼ MONDE
- 3- Emmaüs France

MINORITES

- 4- Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)

MIGRANTS, REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE

- 5- La Cimade

INSERTION

- 6- Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)

DIMENSION EUROPEENNE

- 7- Le Secours Catholique – Caritas International

POPULATIONS EN SITUATION DE PAUVRETE

1- Le Secours populaire

Le Secours populaire français met en place des actions ayant pour objectif de contribuer au bien être et à l'équilibre physique, social et moral des personnes en difficulté et leur rendre leurs droits et leur citoyenneté.

A partir de ses permanences d'accueil et de solidarité l'association développe l'accès à la culture dans une démarche d'éducation populaire.

La démarche « Le dire pour agir » constitue le pivot de leurs actions . Elle est un véritable instrument au service de la démocratie et de l'égalité.

1- Renforcer et animer le réseau

- maintenir les moyens nécessaires à l'existence d'une tête de réseau national ;
- soutenir les structures dans la mise en place et le suivi de leurs projets ;
- renforcer et développer les partenariats avec les institutions culturelles, les collectivités territoriales et l'Europe ;
- agir au niveau local et mettre en réseau les projets avec des niveaux départementaux, régionaux, nationaux, et européens ;
- développer des actions inter-associatives, en s'appuyant sur la complémentarité des compétences et concevoir ensemble de nouvelles actions ;
- renforcer l'information culturelle auprès de leurs structures par une meilleure diffusion des supports d'information (publications, vidéos, internet...), par les échanges, les rencontres, les témoignages... ;
- échanger les expériences, les valoriser et les mutualiser ;
- communiquer sur la culture pour renforcer et promouvoir l'image du Secours populaire français en tant qu'acteur culturel.

2- Développer, renforcer et pérenniser l'éducation artistique et culturelle des publics en situation d'exclusion

Le SPF place la culture au cœur de ses permanences d'accueil et de solidarité pour :

- prendre en compte la diversité des personnes, et favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle : jeunes, adultes,, personnes en situation de handicap, communautés immigrées, ruraux et urbains... ;
- animer les permanences pour en faire des lieux de vie, également culturels, en professionnalisant les projets : expositions, lectures, ateliers de pratiques artistiques ;
- impliquer des personnalités du milieu culturel et inciter des rencontres avec des intervenants professionnels ;-
- renforcer la présence de la culture dans ses actions, notamment dans le cadre des vacances.

3- Favoriser l'accès à la culture des populations les plus éloignées de l'offre culturelle pour des raisons sociales, économiques, territoriales

actions d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme

Elles constituent bien souvent la première étape de l'accès à leurs droits et devoirs de citoyens.

Le SPF fait également le lien entre les apprentissages culturels et les apprentissages scolaires, entre la famille et l'école :

- sensibiliser les personnes en difficulté à cette problématique et les diriger, après qu'ils aient appréhendé l'écrit, vers des structures spécialisés (centres de formation...) et travailler en partenariat avec ces dernières ;
- renforcer la formation des bénévoles pour mieux détecter, convaincre la personne d'apprendre ;
- favoriser l'accès à l'outil informatique et aux nouvelles technologies pour réduire la fracture numérique ;

accès aux livres et à la lecture

- aménager un espace d'échanges et de rencontres adapté à la lecture dans les lieux d'accueil (ou accompagner les familles vers les bibliothèques) ;

sorties culturelles :

- proposer des visites pour découvrir le patrimoine local ;
- désacraliser les lieux de la culture ;

4- Développer la créativité des personnes accueillies et leurs pratiques amateurs à partir de la démarche « *le dire pour agir* »

Il s'agit de créer un réflexe d'écriture et de le diffuser largement en interne et hors les murs, notamment par le Net, en s'appuyant sur ses réseaux de partenaires locaux, nationaux et internationaux.

2- ATD ¼ MONDE

Le Mouvement ATD-Quart Monde a pour objectif d'atteindre les plus exclus, les plus éloignés de l'accès aux droits fondamentaux, dont celui de la culture pour éradiquer la misère. De nombreuses initiatives sont activées sur les territoires sensibles et auprès des populations éloignées de l'offre culturelle, en particulier à destination des enfants.

Ce combat contre la misère a été d'abord mené auprès des institutions pour faire reconnaître celle-ci comme une violation des droits de l'homme, tant au niveau global que local.

Par la présente convention, l'association s'engage à poursuivre les objectifs suivants :

1- Favoriser et structurer les partenariats entre les différents acteurs, former les médiateurs et les acteurs sociaux et associatifs de la culture par l'action du réseau Wrésinski culture

Le *réseau Wresinski culture*, a pour mission de mettre en lien les membres d'ATD Quart Monde ou non, qui ont le souci d'atteindre et d'associer les plus pauvres dans leur domaine d'activités (professionnels, militants associatifs et syndicaux, élus, etc.).

Il rassemble des personnes issues d'institutions culturelles, des salariés ou bénévoles d'associations ayant une vocation culturelle, des artistes, des enseignants et formateurs, des représentants des pouvoirs publics et des représentants de professionnels du champ social.

Il se réunit sous forme de groupes de réflexions, sur des thématiques spécifiques (ex : le rôle de la médiation culturelle). Le réseau organise également des co-formations (bibliothécaires) et participe à l'organisation des *Festivals des Savoirs et des Arts*. Il effectue une mission de veille et d'animation en créant du lien avec les personnes et structures intéressées par ces questions.

Les publics ciblés sont avant tout les familles très pauvres, isolées des actions culturelles classiques. Les actions visent à promouvoir le dialogue entre ces personnes et les professionnels de la médiation culturelle et sociale.

2- Renforcer la cohésion sociale, contribuer à l'intégration des populations d'origine étrangère, valoriser la diversité des cultures et des modes d'expression dans un souci de dialogue interculturel par :

- Les Éditions *Quart Monde qui* proposent des livres destinés aux enfants et aux adultes pour comprendre la vie et l'histoire des plus pauvres, savoir comment agir contre la grande pauvreté, ou pour connaître les droits de l'Homme et leurs violations.
- *La Mémoire des habitants* elle contribue à construire une identité positive pour les quartiers et une histoire commune :
 - provoquer des rencontres inédites entre des habitants d'histoires, d'origines sociales et culturelles différentes ;
 - transmettre cette mémoire aux jeunes générations ;
 - faire connaître ce patrimoine à d'autres quartiers et d'autres villes.

- Le Centre International *Joseph Wresinski* (CIJW)

Ce centre de ressources a pour objet de mettre en valeur la mémoire des plus pauvres, sous forme de documents écrits, audiovisuels, artistiques. Il assemble les archives de personnes qui s'engagent aux côtés des plus pauvres depuis 50 ans. Il élabore des outils facilitant l'action et la formation ; il forme et soutient un travail d'écriture des habitants, et les initiatives locales de recherches historiques.

- Un Forum *Pour un monde sans misère*

Journées de rencontres autour de différents espaces : « enfants », « engagements », librairie, café-rencontre, des débats et des films, rencontres autour d'expériences pour découvrir les diverses formes d'engagements et donner des pistes pour agir.

3- Développer, renforcer et pérenniser une offre artistique et culturelle diversifiée et d'excellence Modifier les relations entre centre et périphérie, et révéler le potentiel de créativité des populations

- Le courant Taponi : à travers des outils culturels et pédagogiques, il est un courant mondial entre des enfants de tous milieux et origines ; ils'appuie sur une Lettre, conçue pour les 7 à12 ans, qui existe en 6 langues, un site Internet en 9 langues et des mini-livres (histoires vraies d'enfants de différents continents). Il promeut la Convention internationale des Droits de l'Enfant ; le mouvement souhaite se rapprocher des bibliothèques de rue, développer les formations régionales d'animateurs et les rencontres.
- Les Bibliothèques de rue :avant tout à destination des enfants des quartiers défavorisés ou des terrains d'accueil des gens du voyage, et plus largement leur famille et des habitants du quartier. Elles développent le goût pour la lecture et le savoir chez les enfants les plus pauvres et créent des espaces de partage et de mixité sociale dans les quartiers pour les enfants et leurs familles.
- Les Festivals des Savoirs et des Arts
Ils mobilisent des animateurs et des professionnels désirant échanger avec les familles pendant 3 à 5 jours, pendant l'été, généralement sur les lieux des bibliothèques de rue.

3- Emmaüs France

Emmaüs France a pour objectif de développer des réponses originales et complémentaires pour contribuer à endiguer les différentes formes d'exclusion et leurs causes.

Emmaüs France est composée de 267 structures, réparties sur l'ensemble du territoire français. A travers ses communautés le mouvement a développé depuis 60 ans un savoir-faire notamment dans les domaines du recyclage, de l'insertion et de la formation. Ses communautés, très actives ont diversifié leurs pratiques à travers lesquelles les savoir-faire sont autant de savoir-être : de nombreux espaces culturels existent déjà et font partie de la vie quotidienne des communautés.

Considérant que le domaine culturel est une composante indispensable au développement de l'individu, considérant que Planète Emergences est un acteur culturel en capacité d'apporter des réponses innovantes aux groupes Emmaüs, Emmaüs France a fait le choix de travailler avec l'association Planète Emergences pour impulser un projet culturel sur l'ensemble des groupes Emmaüs à travers le territoire.

Pour vivre la vie individuelle et collective il faut être capable de se la raconter, que ce soit avec des mots, des images, des sons... Ainsi, il faut contribuer à l'émergence de ce *sens commun* par le décloisonnement et l'interaction des pratiques artistiques, intellectuelles, économiques et sociales.

Emmaüs France et Planète Emergences agit ainsi pour :

- Repérer les pratiques culturelles des groupes Emmaüs en élargissant à toutes les pratiques qui participent au bien-être de l'individu et à sa construction ;
- Fédérer un réseau national en constituant un groupe de travail qui se réunit plusieurs fois dans l'année dans une double perspective : réfléchir aux pratiques des communautés et travailler à la création d'un projet commun,
- Créer un nouvel espace de culture organisé et géré par les groupes Emmaüs dans la philosophie qui les caractérisent,
- Réaliser un outil de rassemblement et de communication qui favorise le lien entre les communautés et ouvre les pratiques à d'autres acteurs culturels
- Renforcer les partenariats avec les Directions régionales des affaires culturelles et les institutions culturelles relevant du MCC

Le ministère de la Culture et de la Communication, Emmaüs France et Planète Emergences s'engagent ainsi à développer une politique concertée afin de :

- Favoriser l'accès à l'art et à la culture des compagnons et des compagnes, salariés en insertion,
- Renforcer l'éducation artistique et culturelle et les pratiques en amateur,
- Faciliter l'accès aux lieux d'enseignements culture ;
- Valoriser les expressions culturelles,
- Changer le regard porté sur ces personnes,
- Innover dans le domaine de la médiation artistique et culturelle, grâce à des formations adaptées,
- Renforcer l'égalité des chances et l'accès à la citoyenneté de tous en oeuvrant pour les droits de l'homme, la laïcité, la lutte contre la pauvreté et la reconnaissance de cette minorités,
- Ouvrir des dynamiques transfrontalières, européennes et internationales.

Actions mises en oeuvre pour la période 2010-2012

- Rencontrer et fédérer les communautés autour d'une démarche commune de réflexions et de création « de nouveaux espaces culturels » et précisément d'un espace culturel mobile
- Réaliser une création artistique avec les groupes Emmaüs à l'occasion des salons Emmaüs.
- Rendre visible les pratiques culturelles des communautés notamment à l'occasion d'événements et de manifestations des groupes Emmaüs.
- créer un outil multimédia (site internet) en faisant appel aux savoir-faire des groupes Emmaüs qui leur permettent de se relier entre elles afin d'enrichir le réseau « des nouveaux espaces culturels »
- rencontrer et sensibiliser des groupes Emmaüs sur les projets en cours

MINORITES

4- Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)

La FNASAT - Gens du voyage fédère plus de 80 associations et organisations sur l'ensemble du territoire. A travers l'animation de réseau, elle développe une mission d'expertise qui allie distance de vue et réalités locales. Ce réseau FNASAT conduit au quotidien des actions pour l'accès aux droits, la prise en compte des situations des Gens du voyage dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques, la construction ou le renforcement de liens sociaux.

Le ministère de la Culture et de la Communication et la FNASAT-Gens du voyage s'engagent ainsi à développer une politique concertée à destination des tsiganes pour.

- Favoriser l'accès à l'art et à la culture des tsiganes-gens du voyage, itinérants comme sédentaires,
- Renforcer l'éducation artistique et culturelle et les pratiques en amateur, en particulier celles des jeunes et de leur famille,
- Faciliter aux tsiganes-gens du voyage l'accès aux lieux d'enseignements culture ;
- Valoriser les expressions culturelles,
- Changer le regard porté sur cette minorité,
- Innover dans le domaine de la médiation artistique et culturelle, grâce à des formations adaptées,
- Renforcer l'égalité des chances et l'accès à la citoyenneté de tous en oeuvrant pour les droits de l'homme, la laïcité, la lutte contre la pauvreté et la reconnaissance de cette minorité,
- Ouvrir des dynamiques transfrontalières, européennes et internationales.

Par la présente convention, l'association s'engage à poursuivre les objectifs suivants :

1 modifier le regard que la société porte sur ces minorités culturelles : prévention du rejet, lutte contre la discrimination, l'intolérance et le racisme. Et favoriser ainsi l'accès au droit commun.

2- reconnaître la citoyenneté et l'identité des Tsiganes-gens du voyage et leur apport à la culture nationale.

3 faire connaître leurs patrimoines culturels et travailler à leurs valorisations.

4 donner le meilleur accès à la culture française et à ses institutions.

5 - encourager leur création artistique : la création en mouvement entre nomadisme et sédentarité.

MIGRANTS, REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE

5- La Cimade

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Elle contribue à leur insertion par l'organisation de permanences d'accueil, d'action d'insertion, d'information et de sensibilisation pour le grand public. Elle milite pour la défense des droits fondamentaux et le respect de l'égalité de dignité de tous. Elle soutient également des partenaires dans plusieurs pays du Sud.

Son principal geste culturel depuis quatre ans, est le festival *migrant'scène*, festival culturel pluridisciplinaire sur les migrations organisé chaque année pendant les deux dernières semaines de la fin du mois de novembre, en lien avec le festival voyages, regards croisés sur les migrations, organisé depuis 10 ans dans la région Sud-Ouest de La Cimade.

Expositions, débats, concerts, spectacles, animations, projections sont organisés partout en France pour montrer les richesses que font éclore les migrations et les métissages et poser un nouveau regard sur l'immigration.

Dans un contexte où la question de l'immigration est chaque jour plus centrale, La Cimade, associée à un groupe de partenaires culturels et associatifs, souhaite, au travers du festival :

- réfléchir autrement les migrations internationales ;
- renouer avec la dimension humaine, individuelle et collective des migrations.

L'association s'engage à :

1. Structurer les partenariats, former les médiateurs et les acteurs culturels du réseau Cimade.

Au travers de formations spécifiques et d'accompagnement des acteurs, l'association souhaite former les référents porteurs du festival *migrant'scène* dans les régions et renforcer, au siège, son rôle de tête de réseau culturel :

- en organisant des formations à l'action culturelle au sein du réseau, en lien avec le ministère de la Culture et de la Communication ;
- en mettant en relation les groupes locaux de la Cimade engagé dans l'organisation du festival avec les réseaux d'établissement partenaires du ministère de la Culture et de la Communication.

2. Contribuer à l'intégration des populations d'origine étrangère et développer la dimension internationale.

L'association souhaite à la fois donner au public français une vision globale du phénomène des migrations, mais aussi construire des actions culturelles en lien avec des partenaires du sud, principalement au travers du partenariat conduit avec sept associations travaillant autour de la thématique migratoire (et basées au Maroc, en Algérie, en Mauritanie, au Sénégal, Mali et Niger). Le projet *migrant'scène* est étroitement lié, depuis 2009, au projet régional de défense des droits des migrants cofinancé notamment par l'UNESCO et le ministère des Affaires Etrangères et qui travaille avec ces sept partenaires.

Chaque année, un outil culturel (film / exposition / animation) sera construit avec un de ces partenaire et, pour le lancement du festival, une manifestation est organisée en écho dans le pays du ou des parrains. Cette manifestation serait organisée en lien avec les partenaires locaux et en lien avec les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) et le département en charge des affaires internationales au sein du ministère de la Culture et de la Communication.

3. Favoriser le dialogue interculturel et la cohésion sociale, lutter contre les discriminations et la xénophobie par l'émergence d'une création artistique autour de la question des migrations

L'association veut révéler la créativité des migrants, travailler avec les publics des quartiers, entre autres, dans le cadre de la *Dynamique espoir-banlieue* et du plan d'action triennal mis en place par le ministère. Les publics jeunes et scolaires seront les premiers sensibilisés et invités à comprendre la façon dont fonctionnent les migrations internationales à travers des projets propres à valoriser les cultures de ces quartiers.

L'action culturelle de l'association se veut un laboratoire de rencontres, de dialogue et de création entre des acteurs travaillant sur la question des migrations et des partenaires universitaires, experts associatifs et créateurs pour croiser les regards et inventer des approches plurielles.

INSERTION

6- Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)

La FNARS regroupe des associations de solidarité et des organismes qui sont au service des personnes en situation d'exclusion. La FNARS est un réseau généraliste qui fédère 800 associations et organismes publics qui, ensemble, gèrent plus de 2 200 établissements et services :

- services d'accueil et d'orientation, centres de jour, services d'urgence, équipes mobiles, numéro d'urgence 115 « Accueil sans abri » ;
- centres d'hébergement, centres maternels, lieux de vie, foyers, hôtels sociaux, résidences sociales, pensions de familles, maisons relais ;
- services de relogement, d'accompagnement social lié au logement, dispositifs de baux glissants, services de suite ;
- ateliers, chantiers et entreprises d'insertion, adaptation à la vie active (AVA), services de proximité ;
- organismes de formation, centres de bilan de compétences ;
- centres de soins, lits halte soins santé, permanences médicales ;
- services de travaux d'intérêt général, placements extérieurs, contrôle judiciaire, médiation pénale
- services d'instruction du RSA, services de domiciliation, haltes-garderies, crèches, médiation familiale, actions de soutien à la parentalité, etc.

Réseau généraliste, sa particularité est de promouvoir une approche globale de l'accompagnement des personnes (accompagnement vers le logement, la santé, l'emploi, l'accès aux droits, etc.). C'est dans ce cadre qu'elle souhaite que l'action culturelle soit reconnue à part entière en complémentarité des autres dispositifs d'insertion.

L'association s'engage à :

- Promouvoir l'action culturelle comme un levier pour l'insertion des personnes en situation d'exclusion ;
- Développer des partenariats avec les fédérations signataires de la charte "culture-éducation populaire" et avec les fédérations nationales à vocation culturelle ;
- Favoriser la mise en place de passerelles entre les associations de lutte contre l'exclusion et les structures culturelles en vue de développer des projets communs sur les territoires ;
- Offrir des moyens nécessaires à la constitution d'un réseau national "culture" permettant la coordination, la mutualisation et la qualification des acteurs associatifs de lutte contre l'exclusion sur l'ensemble du territoire.

Le ministère de la Culture et de la Communication et la FNARS s'engagent ainsi à développer une politique concertée à destination des tsiganes pour.

- Favoriser l'accès à l'art et à la culture des personnes en situation d'exclusion sociale comme vecteur de citoyenneté ;
- Valoriser les expressions culturelles en vue de changer le regard porté sur ce public ;
- Innover dans le domaine de la médiation artistique et culturelle, grâce à des formations adaptées pour les professionnels de l'action sociale ;
- Initier des dynamiques territoriales en inter-réseaux afin de promouvoir une approche pluridisciplinaire (action sociale et action culturelle notamment).

Actions mises en oeuvre pour la période 2010-2012

L'association s'engage à valoriser et soutenir l'action culturelle, qu'il s'agisse d'accès à l'offre culturelle ou de création artistique, en tant que levier pour l'insertion des personnes en situation d'exclusion.

Il s'agit de valoriser les actions déjà portées par les associations et de promouvoir les pratiques réussies auprès de l'ensemble du réseau.

L'association vise ainsi à réaliser :

- **un état des lieux au sein du réseau des initiatives culturelles et artistiques au service de l'insertion** : le recensement des projets et des expériences mis en œuvre au sein du réseau et sur cette base, l'identification de bonnes pratiques ayant eu un impact positif sur le parcours des personnes, la relation entre les accompagnants et les personnes accueillies ou encore le regard du grand public sur les personnes en situation d'exclusion.
- **une sensibilisation sur la place de la culture dans l'accompagnement social** ainsi qu'un outillage des associations et établissements afin qu'elles puissent développer leurs propres actions en s'appuyant notamment sur les canaux qui seront mis en place par le Ministère de la Culture (réseau d'associations ressources et passerelles avec les associations d'éducation populaire).
- **Une étude d'impact dans le réseau FNARS à l'échelle nationale**

L'objectif est de mettre en lumière les conditions de réussites pour la mise en place d'actions culturelles dans les établissements d'accueil et de favoriser leur développement dans l'ensemble du réseau de la FNARS.

Cette étape sera l'occasion de restituer l'ensemble des travaux réalisés dans un objectif d'essaimage, de sensibilisation et d'outillage technique des adhérents au recours à la culture comme vecteur d'insertion. L'accent sera mis sur les collaborations possibles entre les associations de lutte contre l'exclusion et les structures culturelles dans une démarche visant la co-construction d'actions entre les professionnels du secteur social et les professionnels du secteur culturel.

Elle permettra aussi de consolider le réseau de référents « culture » dans le réseau de la FNARS en vue d'assurer la valorisation des travaux et le développement de nouvelles actions à l'issue de la présente convention.

DIMENSION EUROPEENNE

7- Le Secours Catholique – Caritas International

Le Secours Catholique a pour vocation de construire des solidarités avec les personnes les plus vulnérables et de s'engager avec elles pour favoriser leur participation pleine et entière à la vie de la société. Le Secours Catholique est présent sur l'ensemble du territoire français et soutient chaque année plus de 500 projets d'aide aux pays et aux populations les plus défavorisées (projets d'urgence et de développement, en Europe et dans le monde). Pour tous ces projets, il agit en partenariat avec divers acteurs de terrain et participe activement à des collectifs et à des réseaux internationaux pour peser sur les décideurs et promouvoir une vision juste et humaine du développement. Il s'investit également dans des campagnes de mobilisation de l'opinion publique à partir de l'analyse de situations concrètes.

L'association engage une dynamique et propose aux citoyens de se mobiliser contre la pauvreté. Elle représente aussi l'occasion de mieux connaître les **expressions multiples de la pauvreté**, souvent méconnues du grand public.

Par le biais de Caritas Europa, le Secours Catholique, avec les autres organisations Caritas d'Europe (44 pays), se sont fixé des objectifs communs pour :

- faire prendre conscience de la réalité quotidienne des personnes en situation de pauvreté dans la société, et des enjeux sociaux européens ;
- engager tous les citoyens dans la lutte contre la pauvreté ;
- associer les personnes en situation de pauvreté et promouvoir la participation de celles-ci ;
- plaider pour combattre et éviter la pauvreté.

Le Secours Catholique traite les questions liées aux politiques sociales en Europe, et les mécanismes de lutte contre la pauvreté en Europe et dans le monde.

Le principal objet de cette convention est de traiter la pauvreté et sa représentation culturelle dans une dimension européenne.

Ainsi par la présente convention, l'association s'engage à promouvoir l'action culturelle comme un levier pour l'insertion des personnes en situation d'exclusion pour :

- La prise en compte des différences culturelles et du développement de la personne ;
- La promotion de l'expression et de la participation des personnes concernées, elles-mêmes expertes de la pauvreté ;
- Une solidarité culturelle ;
- Un changement de regard de la société sur les personnes en situation d'exclusion, en particulier les jeunes.

Le ministère de la Culture et de la Communication et le Secours Catholique s'engagent ainsi à développer une politique concertée à destination des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion pour :

- Favoriser l'accès à l'art et à la culture des personnes en situation d'exclusion sociale comme vecteur de citoyenneté, en particulier lors des grandes opérations nationales et européennes conduites par les deux parties ;
- Valoriser les expressions culturelles en vue de changer le regard porté sur ce public ;
- Innover dans le domaine de la médiation artistique et culturelle, grâce à des formations adaptées pour les professionnels de l'action sociale ;
- Initier des dynamiques territoriales en inter-réseaux afin de promouvoir une approche pluridisciplinaire (action sociale et action culturelle notamment) ;
- Agir prioritairement pour donner l'expression à la pauvreté telle qu'elle est vécue en Europe et illustrer les réalités des personnes les plus vulnérables en particulier, les migrants, les Roms, les personnes en situation de rue, les victimes de la traite des êtres humains, ... et tout ce que la culture peut contribuer à révéler pour la défense des droits de l'Homme ;
- Révéler la dimension culturelle de chacun quelle que soit sa condition sociale ;

- Utiliser la culture comme vecteur de développement des politiques européennes dans la lutte contre la pauvreté au niveau mondial.

actions mises en oeuvre pour la periode 2010-2012

Par la présente convention, l'association s'engage à valoriser et soutenir l'action culturelle, qu'il s'agisse d'accès à l'offre culturelle ou de création artistique, en tant que levier pour l'insertion des personnes en situation d'exclusion.

Il s'agit de valoriser les actions portées au niveau local et de promouvoir les pratiques réussies auprès de l'ensemble de l'association et avec ses partenaires en France, en Europe et dans le monde.

Un programme en 3 étapes et sur 3 ans :

Etape 1 : Etat des lieux au sein du réseau des initiatives culturelles et artistiques au service de l'insertion.

Elle a pour objectif d'identifier, par une enquête au sein du Secours Catholique et auprès d'autres partenaires en France et en Europe, les projets culturels mis en place par le Secours Catholique – Réseau Mondial Caritas et de réaliser une première analyse de manière à obtenir une cartographie des typologies d'actions à caractère actuellement mises en oeuvre dans les associations de lutte contre l'exclusion.

Le Secours Catholique offrira des moyens nécessaires à la constitution d'un réseau national "culture" permettant la coordination, la mutualisation et la qualification des acteurs sur l'ensemble du territoire"

Il s'engage à favoriser les partenariats, prioritairement avec les associations signataires de la charte "culture-éducation populaire" ainsi qu'avec d'autres associations et fédérations à vocation culturelle.

Etape 2 : Etude d'impact au sein du Secours Catholique à l'échelle nationale et européenne

En partant de l'état des lieux préalablement réalisé, il s'agit de repérer quelques projets phares pour réaliser une étude plus approfondie d'impact de l'action culturelle (pratique artistique ou accès à l'offre culturelle) à la fois sur le parcours d'insertion de la personne, le lien entre le travailleur social ou le bénévole et l'utilisateur, le lien social et l'environnement extérieur, les partenariats mis en place et la construction de l'action et les limites de l'action culturelle dans l'accompagnement social.

Etape 3 : Restitution des travaux et sensibilisation du Secours Catholique et de son réseau Caritas en Europe

L'objectif de cette étape est de mettre en lumière les conditions de réussites pour la mise en place d'actions culturelles dans les équipes du Secours Catholique et de favoriser leur développement dans l'ensemble du Secours Catholique et du réseau Caritas en Europe.

Cette étape sera l'occasion de restituer l'ensemble des travaux réalisés dans un objectif d'essaimage, de sensibilisation et d'outillage technique des adhérents au recours à la culture comme vecteur d'insertion.